



2016

Les
chiffres
clés

La région Provence-Alpes-Côte d'azur

5 000 000 d'habitants
 373 établissements de santé
 600 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 457 établissements hébergeant des personnes handicapées
 20 346 médecins généralistes et spécialistes
 6 441 pharmaciens

Hautes-Alpes

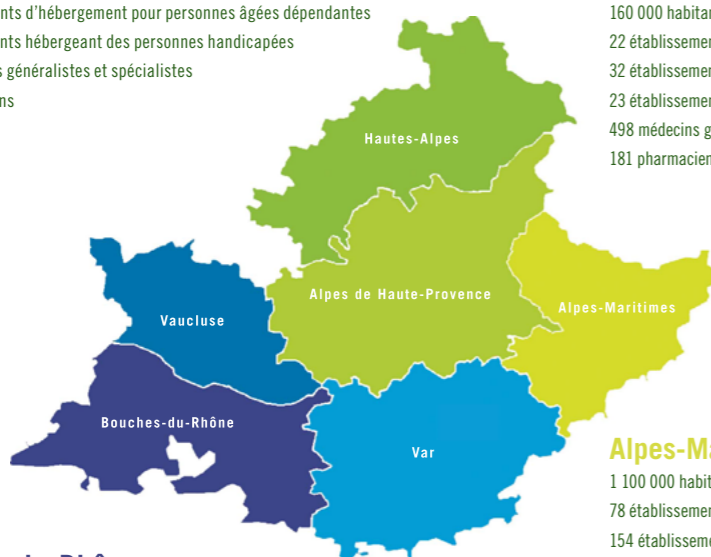
140 000 habitants
 23 établissements de soins
 25 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 33 établissements hébergeant des personnes handicapées
 598 médecins généralistes et spécialistes
 173 pharmaciens

Vaucluse

600 000 habitants
 41 établissements de soins
 60 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 57 établissements hébergeant des personnes handicapées
 1 867 médecins généralistes et spécialistes
 640 pharmaciens

Alpes-de-Haute-Provence

160 000 habitants
 22 établissements de soins
 32 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 23 établissements hébergeant des personnes handicapées
 498 médecins généralistes et spécialistes
 181 pharmaciens



Alpes-Maritimes

1 100 000 habitants
 78 établissements de soins
 154 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 93 établissements hébergeant des personnes handicapées
 4 901 médecins généralistes et spécialistes
 1 399 pharmaciens

Bouches-du-Rhône

2 000 000 habitants
 141 établissements de soins
 197 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 161 établissements hébergeant des personnes handicapées
 8 900 médecins généralistes et spécialistes
 2 760 pharmaciens

Var

1 000 000 habitants
 68 établissements de soins
 132 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 90 établissements hébergeant des personnes handicapées
 3 582 médecins généralistes et spécialistes
 1 288 pharmaciens

21 juillet 2009
La loi HPST
créé les ARS

2012
Elaboration
du PRS Paca

24 avril 2014
Publication des PTS

Janvier-été 2016
Evaluation finale

Publication du
PRS 2

1^{er} avril 2010
Création de l'ARS
Paca

30 janvier 2012
Publication du PRS
Paca

Janvier-sept. 2015
Evaluation
intermédiaire

2017
Préparation
du prochain PRS

Mettre en œuvre et assurer le suivi des programmes et projets régionaux

Une évaluation du premier projet régional de santé (PRS) en deux phases :

- une évaluation intermédiaire à mi-parcours menée pour conforter l'appropriation du PRS, vérifier la pertinence des objectifs et des territoires et mesurer les premiers résultats des actions déployées ;
- une évaluation finale pour analyser l'efficacité, l'efficience et les premiers impacts, et faire émerger des perspectives de travail du futur projet régional de santé.

En capitalisant sur les expériences réussies, en analysant les éventuelles difficultés rencontrées et en identifiant les futurs enjeux à prendre en compte, l'ARS construira son deuxième projet régional de santé, pour définir sa feuille de route jusqu'en 2021.

En route vers le PRS 2

3 défis ont été identifiés en 2016 pour le succès du prochain PRS :

- accompagner la transformation des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux ;
- développer plus qu'inventer : de très nombreuses actions pilotes ou expérimentales ont été testées avec efficacité et il convient maintenant de travailler sur le changement d'échelle ;
- étendre la santé à toutes les politiques.

Projet régional de santé

- **Cadre d'orientation stratégique à 10 ans**
- **Schéma régional de santé à 5 ans**
Champ : offre de soins et de services de santé, y compris prévention et promotion de la santé et d'accompagnement médico-social. Il s'appuie sur une **évaluation**, comportant une dimension prospective, des besoins de santé, sociaux et médico-sociaux, et des réponses existantes à ces besoins. L'évaluation porte également sur la continuité des parcours de santé, les points de rupture, et les difficultés de coordination.
- **Programme régional relatif à l'accès, à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies.**

5

projets innovants en matière de promotion des droits des usagers ont été labellisés.

1300

C'est le nombre de participants aux temps forts Agoras, que l'ARS Paca organise entre les éditions biennales des Agoras pour soutenir la dynamique collaborative avec les acteurs de santé.

Les Agoras, c'est quoi ?

Les Agoras ont pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs de la santé, dans une dynamique de renforcement de la démocratie sanitaire afin de promouvoir une culture commune, de diffuser les savoirs et les pratiques, de créer les conditions de l'échange et du partage et de susciter les partenariats.

Faire vivre la démocratie sanitaire, un partenariat pour promouvoir le droit des usagers

285

C'est le nombre d'acteurs de santé présents à la première rencontre Agoras PRS le 12 décembre 2016 : représentants des usagers, élus, professionnels de la prévention, du sanitaire et du médico-social, centres de ressources, partenaires institutionnels, agents de l'ARS.

L'Agoras social club en projet

La plateforme Agoras social club est un portail collaboratif qui s'appuie sur un réseau social d'entreprise agrémenté de fonctionnalités spécifiques permettant de pratiquer de la formation en ligne, d'échanger, de collaborer, de partager et de communiquer.

La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), véritable « parlement régional de la santé » est l'instance garante de la démocratie sanitaire en région, que la loi a créée pour éclairer les décisions de l'agence. Elle concrétise l'engagement des citoyens et leurs représentants en reconnaissant leur responsabilité sociétale en matière de santé.

C'est grâce à ses partenaires et opérateurs que l'ARS Paca déploie au quotidien la politique régionale de santé sur le terrain. C'est le principe de la démocratie sanitaire au sens large, c'est-à-dire une démocratie collaborative.

23

recommandations figurent dans les avis rendus par la CRSA pour améliorer l'organisation régionale de la santé en 2016.

5

C'est le nombre de maisons de santé qui ont ouvert en 2016. L'ARS Paca en comptabilise aujourd'hui 22.

4

C'est le nombre de Maia installées en région Paca en 2016. Il en existe 24 sur l'ensemble du territoire.

6

C'est le nombre de groupements hospitaliers de territoire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils regroupent 60 établissements publics de santé qui couvrent une population de 5 millions d'habitants.

La méthode d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia) associe sur un territoire tous les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et leurs aidants.

Organiser l'offre dans les territoires au service des usagers

La loi de modernisation de notre système de santé confie à l'ARS la mission d'organiser les parcours de santé dans la région en privilégiant le maintien de la personne sur son lieu de vie. Elle doit ainsi permettre de mieux prendre en compte l'intérêt de l'utilisateur : elle implique la transversalité et la coordination de tous les acteurs, pour éviter les ruptures dans les parcours de santé.

18

C'est le nombre de centres de santé ouverts en 2016, dont 4 sont polyvalents. Il en existe aujourd'hui 117 en région Paca.

7

contrats de praticien territorial de médecine générale ont été signés en 2016 pour améliorer l'offre de soins dans les territoires les plus isolés.

48

conventions tripartites ont été renouvelées entre les Ehpad, les conseils départementaux et l'ARS Paca pour définir les axes d'évolutions des établissements pour les cinq prochaines années.

11 Cegidd

Créés en 2016, les centres gratuits d'Information, de dépistage et de diagnostic ont remplacé les anciens centres d'information, de dépistage et de diagnostic des IST.

19

millions d'euros ont été accordés au développement de la prévention et de la promotion de la santé en région Paca.

773

c'est le nombre de projets de prévention financés par l'ARS Paca.

550 000 €

ont permis le financement de 36 projets dans le cadre de l'appel à projets santé environnement 2016 lancé conjointement avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la région.

Le plan régional santé environnement 2015-2021

La reconnaissance en France du rôle de l'environnement comme déterminant de la santé a conduit à la mise en œuvre d'une politique spécifique à ce champ via un plan régional santé environnement (PRSE). Le PRSE 2 a été un succès plébiscité au niveau national au travers de son caractère résolument innovant. L'élaboration de la 3e génération du plan régional santé environnement a été lancée en 2015.

Faire le choix de la prévention et agir tôt sur les déterminants de santé

L'Agence régionale de santé Paca restructure la stratégie régionale de prévention pour réorganiser, consolider et sécuriser l'offre sur l'ensemble de notre territoire.

25 000

c'est le nombre de contrôles sanitaires réalisés par l'ARS Paca pour garantir une bonne qualité de l'eau potable aux usagers.

3

outils complémentaires sont à disposition des acteurs de la santé environnementale dans le tableau de bord régional santé environnement 2016 :

- 90 indicateurs clés pour les principales problématiques santé environnement en Paca ;
- un atlas de cartes régionales sur les différents thèmes santé environnement ;
- un portrait de territoire santé environnement pour chaque territoire.

17

milliards d'euros : c'est le montant des dépenses de santé pour l'année 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles représentent 9 % des dépenses de santé au niveau national.

Dont principalement :

43 millions en santé publique
8 milliards en soins de ville
6 milliards pour les établissements de santé
1,5 milliard dans le secteur médico-social

10

C'est le nombre de nouveaux contrats de retour à l'équilibre financier signés en 2016 pour redresser les finances des établissements, dans le respect de la qualité et de l'accessibilité des soins.

Un accompagnement en ressources humaines des établissements de santé publics et privés diversifié en 2016 :

- 800 000 € pour des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (Clact) pour 30 établissements ;
- 2 250 000 € pour l'accompagnement social des contrats de retour à l'équilibre financier pour 12 établissements publics de santé ;
- 440 000 € pour la sécurisation des sites de l'APHM dans le cadre de la prévention des violences hospitalières.

Améliorer la performance des dépenses de santé

Avec plus de 17 milliards d'euros en 2015, la région Paca représente 9% des dépenses de santé au niveau national pour 8 % de la population nationale. Rapportées à la population, les dépenses de santé représentent 3 500 euros par habitant soit un écart supérieur de 17 % à la moyenne nationale.

Et aussi

Un plan d'actions pluriannuel régional de la pertinence des soins (Paprap) a été élaboré. L'objectif de ce plan est de favoriser la qualité et l'efficacité des soins, ainsi que l'optimisation des dépenses de santé en tenant compte de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam).

3,4

milliards d'euros : c'est le montant total des crédits répartis par l'ARS en 2014.

Ces leviers à la main de l'ARS Paca requièrent une nécessaire coordination pour garantir une allocation de ressources la plus efficiente possible sur le territoire régional et respectueuse des orientations stratégiques partagées par l'ensemble des directions et des délégations.

1467

C'est le nombre de contrôles réalisés par l'ARS Paca en 2016 dans le secteur du sanitaire, du médico-social, des pharmacies et des laboratoires, et de l'environnement.

Afin de prévenir les risques sanitaires et de garantir la qualité du système de santé, l'ARS Paca réalise des missions d'inspection, de contrôle et suit les réclamations dans la région Paca. Elle intervient dans trois domaines : la sécurité sanitaire, le fonctionnement des établissements et services, les actes médicaux et pratiques des professionnels.

La veille et la sécurité sanitaire

La plateforme régionale de veille et de sécurité sanitaire est constituée d'une équipe professionnelle dédiée qui coordonne et assure le traitement des signaux sanitaires au sein de la région Paca, capable d'être réactive 24h/24h et 7 jours sur 7.

En 2016, elle a réceptionné

2956

signaux sanitaires.

310

c'est le nombre d'agents ayant participé aux Journées Campus.

Journées Campus

Les Journées Campus sont nées de la volonté de proposer aux agents de nouveaux modes de formation, pour enrichir leur compétences en partageant leurs expertises individuelles et collectives, les bonnes pratiques, les savoirs à partir des sujets qu'ils ont choisis parmi des propositions issues des cafés collaboratifs internes.

128

managers ont bénéficié d'une formation visant à promouvoir une culture managériale et des modes de pilotage partagés au sein de l'agence.

Un séminaire pour les managers.

- 6 valeurs, fondement de la posture managériale au sein de l'ARS Paca.
- 8 engagements de l'ARS envers les managers pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle.
- 8 engagements managériaux, piliers des actions à mener pour atteindre les objectifs de l'agence.

90 366

managers
agents ont suivi le projet des gros cailloux. L'objectif ? Travailler son organisation personnelle, la gestion des priorités et la gestion des flux d'informations.

Garantir la qualité et la sécurité des prises en charge

La protection des populations constitue une des missions prioritaires de l'ARS Paca. Pour y parvenir, elle inspecte et contrôle les établissements de santé, anime la plateforme de veille et de sécurité sanitaire et prépare le système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

La Craps a été activée pour la gestion de l'attentat de Nice en continu du 14 juillet au 5 août 2016.

La cellule de crise

La survenue d'une situation exceptionnelle, qu'elle soit spécifiquement sanitaire ou non, nécessite la mise en place, au sein des ARS, d'une structure en charge du pilotage de la réponse du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles : la Craps.

Déployer une politique active et innovante de ressources humaines

Créée en 2010, l'ARS Paca reste encore un jeune établissement administratif qui rassemble des agents, des cultures professionnelles et des méthodes managériales de différents horizons. C'est dans ce contexte que la direction déléguée des ressources humaines déploie des dispositifs pour favoriser l'émergence d'une culture et de pratiques professionnelles et partagées par l'ensemble de ses agents.

40

agents ont bénéficié du télétravail en 2016, dans le cadre d'une expérimentation ou d'un aménagement de poste pour des raisons médicales.

Lexique

- **Cegidd** : centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections
- **Clact** : contrats locaux d'amélioration des conditions de travail
- **CRSA** : conférence régionale de la santé et de l'autonomie
- **HPST** : Hôpital patients santé et territoires
- **Ehpad** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **Maia** : méthode d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie
- **Ondam** : Objectif national des dépenses d'assurance maladie
- **PRS** : projet régional de santé
- **Paprapas** : plan d'actions pluriannuel régional de la pertinence des soins
- **PRSE** : plan régional santé-environnement



Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

132, boulevard de Paris - 13003 Marseille

04 13 55 80 10

www.paca.ars.sante.fr